



Texte : Nathalie Laville

ÉDUCATION

La Mission laïque française, au service de l'enseignement français depuis plus de 115 ans

Directeur général de la Mission laïque, Jean-Christophe Deberre, fait le point sur ce réseau de 109 établissements d'enseignement français à l'étranger scolarisant plus de 60 000 élèves dans 38 pays.

Pensez-vous possible aujourd'hui la diffusion de l'enseignement français à travers le monde ?

Nous savons que les contraintes de l'État sont importantes : de moins en moins de personnels peuvent ou souhaitent être détachés, les coûts de ces détachements sont d'ailleurs élevés ! Il nous semble qu'il est désormais nécessaire de former des enseignants dans les pays mêmes. Le corps professoral à l'étranger sera sans doute composé à l'avenir de jeunes Français en mobilité pour quelques années, de personnels recrutés sur place, des personnes qui se reconvertisent, des personnels nationaux... S'il est nécessaire de garder les compétences des détachés, il faut bien comprendre que le savoir-faire français se développera avec les locaux. Car certaines destinations ont beaucoup de mal à recruter, en particulier dans les pays du Golfe, pourtant demandeurs.

Comment le système d'enseignement français pourra-t-il se développer dans les années à venir à l'international ?

Dans le contexte général, il est possible qu'on ne connaisse pas les mêmes taux d'expansion rapides de la demande que dans le passé récent car nous avons de la concurrence ! Il arrive aussi que nos compatriotes souhaitent scolariser leurs enfants dans les écoles du pays où ils vivent, considérant que c'est même une chance (comme aux États-Unis), il faut donc envisager l'enseignement du français comme un complément pour que ces enfants conservent le lien avec la France. Il faut aussi trouver des solutions moins chères car dans certaines parties du monde les enfants ne sont pas scolarisés dans des écoles françaises car elles sont trop onéreuses ; nous devons leur proposer des solutions plus abordables, novatrices.



▲ Jean-Christophe Deberre.

Quelles sont les pistes de travail que la Mission laïque envisage pour répondre aux demandes des familles françaises à l'étranger ?

Nos objectifs sont de développer la langue et la culture française au travers de l'éducation. Les établissements dans lesquels nous dispensons nos cours ne sont qu'un des moyens utilisés pour répondre à cet objectif. Nous réfléchissons à davantage de coopération, notamment avec des écoles nationales. Nous pensons qu'il faut une réelle diversité de l'offre. Par exemple, au Maroc, où s'exprime une forte demande, nous avons ouvert des écoles françaises dans le sud du pays. Mais ça n'est pas suffisant. Il y a une vraie

attente dans certaines régions dont les besoins ne sont pas satisfaits. Nous avons donc réfléchi, dans un esprit de coopération avec l'Université internationale de Rabat, à la création de lycées sur programme national et en région qui soient à des coûts plus abordables. Ainsi, ces établissements fonctionneront avec des programmes marocains, auront des filières internationales avec trois langues en apprentissage, et des contenus hybrides qui prendront aux deux systèmes d'éducation en place... Ils doivent voir le jour dès 2020. Ces opérations permettent d'ailleurs de renforcer un système éducatif national qui souhaite être plus performant. ♦